

De la traduction des expressions idiomatiques amazighes (Parlers du Rif)
Translation of Amazigh idioms

Souad Moudian^{1*}

Université Chouaïb Doukkali.Maroc
Chouaïb Doukkali University. Morocco

Date de soumission : 27/07/2021

date d'acceptation : 29/08/2021

Résumé

Les expressions idiomatiques, dites également expressions figées, se définissent par trois critères importants à savoir la polylexicalité, le blocage des transformations syntaxiques et l'opacité sémantique. A l'instar des proverbes et des collocations, elles représentent une richesse linguistique et culturelle importante. Nous proposons de traiter, dans cette contribution, un problème épineux auquel se heurte tous ceux qui envisagent de faire passer ces suites langagières d'une langue source vers une langue cible. En effet, la traduction de ces expressions, qui véhiculent des traits culturels propres à une communauté linguistique donnée, constitue une tâche difficile. Notre objectif sera l'explication de ce phénomène étroitement lié au figement syntaxique et à l'opacité sémantique qui caractérisent les phraséologies d'une manière générale. Notre étude portera sur les expressions idiomatiques amazighes (parlers du Rif). Il s'agira dans un premier temps de les définir et de les classer. L'accent sera mis, ainsi, sur les critères linguistiques permettant leur identification et leur distinction des autres suites figées de la langue, notamment les proverbes et les collocations. Le second point traitera la dimension culturelle des expressions idiomatiques en tant qu'objets culturels qui posent beaucoup de problèmes lors de leur transposition dans une autre langue. Pour mener à bien notre étude, nous nous baserons sur un corpus d'expressions figées que nous avons collecté dans la région du Rif (Nord marocain).

Mots clés :Expressions idiomatiques ; amazighe ; rifain ; traduction ; français ; culture.

Abstract:

Idiomatic expressions represent an important linguistic and cultural wealth. We propose to address, in this communication, a thorny problem faced by all those who are considering moving these language sequences from a source language to a target language. Indeed, the translation of these expressions is a difficult task. Our objective will be the explanation of this phenomenon closely linked to the syntactic freezing and semantic opacity that characterize phraseologies in general. Our study will focus on Amazigh idioms. The first step will be to define and classify them. Emphasis will therefore be placed on the linguistic criteria allowing their identification and distinction from other fixed sequences of the language, in particular proverbs and collocations. The second point will deal with the cultural dimension of idiomatic

*s_moudian@yahoo.fr

expressions as cultural objects which pose a lot of problems when transposed into another language. To carry out our study, we will base ourselves on a body of fixed expressions that we have collected in the Rif region (northern Morocco).

Keywords: idiomatic expressions; Amazigh; translation; French; culture.

1. Introduction

La maîtrise d'une langue est étroitement liée à la maîtrise de ses suites figées. Il est généralement admis qu'une bonne compétence linguistique suppose l'apprentissage et l'acquisition d'un nombre important d'expressions idiomatiques fréquemment attestées dans les pratiques langagières. Ces expressions sont une source indéniable de savoirs culturels, elles représentent une vraie richesse linguistique et culturelle. Notre contribution porte sur un type particulier de phrases figées, il s'agira des expressions idiomatiques amazighes. Nous proposons d'étudier quelques aspects linguistiques et culturels liés à la traduction des expressions figées en rifain.

Cette étude s'articule autour de deux volets. Le premier volet est purement linguistique ; nous y expliciterons les critères permettant l'identification des phraséologies d'une manière générale. Nous y aborderons également leur classement (expressions idiomatiques, collocations, parémies). Le second va mettre l'accent sur la dimension culturelle des expressions idiomatiques en tant qu'objets culturels qui posent beaucoup de problèmes lors de leur transposition dans une autre langue. Bref, nous essayerons d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes:

- Qu'est-ce qu'une expression idiomatique?
- Quels sont les critères linguistiques qui permettent l'identification de ces formes langagières en rifain ?
- Comment les distinguer des autres suites figées de la langue, notamment des proverbes et des collocations ?
- Quels sont les problèmes que pose la traduction de ces suites figées ?
- Quelles solutions proposer pour y remédier ?

2. Qu'est-ce qu'une expression idiomatique ?

Pour définir les expressions idiomatiques, nous serons amenée à définir le figement d'une manière générale. Selon G. Mounin (1974, p. 139), « *Lorsqu'un syntagme a la fréquence et la spécificité d'un monème unique, il tend à être traité comme un monème unique, indissociable. On dit qu'il est figé (...) Ce phénomène est caractérisé par une perte de la conscience du sens propre du monème lorsque celui-ci se trouve associé avec la même signification dans différents syntagmes* ». Il en résulte que des éléments libres deviennent figés, indissociables et véhiculant un sens qui n'est nullement la somme des sens des composants de la suite figée. Autrement dit, la liberté qui caractérise une expression libre fait défaut dans une expression figée puisque les éléments constitutifs de cette dernière forment un bloc et deviennent indissociables. En fait, comme le souligne G. Gross (1996, p. 6), un groupelibre (syntagme ou phrase) est « *une séquence générée par les règles combinatoires mettant en jeu à la fois des propriétés syntaxiques et sémantiques, comme, par exemple, les relations existants entre les prédicats et leurs arguments* »,

tandis qu'une expression idiomatique est « *une séquence que l'on ne peut pas traduire terme à terme dans une autre langue, sans pour autant qu'elle soit contrainte dans la langue en question ni sur le plan syntaxique (les transformations habituelles sont possibles) ni sur le plan sémantique (le sens est compositionnel et non opaque).* ». Ces suites sont donc liées et propres à chaque langue. En d'autres termes, elles supposent un apprentissage par cœur pour un étranger.

En somme, une expression idiomatique se définit par trois critères essentiels, en l'occurrence la polylexicalité, l'opacité sémantique et le blocage des transformations (G. Gross, *Ibid.*). Leur importance réside dans le fait qu'elles peuvent dépasser le niveau linguistique pour véhiculer des traits culturels qui distinguent une langue d'une autre.

Le premier critère qui permet de distinguer une expression libre d'une expression figée est la polylexicalité. En d'autres mots, une suite figée est formée de deux ou de plusieurs unités linguistiques, chacune ayant une existence autonome ailleurs. Voici deux exemples pour illustrer ce premier critère important :

(1) *tasriṭ wwenzar*.

La mariée / la bru de la pluie. (Arc-en-ciel).

(2) *tarf-iṭ*.

Elle le grille. (Être peureux).

L'expression en (1) est un SN composé de trois éléments, en l'occurrence la tête nominale *tasriṭ* (la mariée), le complément de nom *wwenzar* (de la pluie), lui-même constitué de la préposition *n* (de) et du nom *anzar* (pluie) à l'état d'annexion. (2) est constitué de deux éléments à savoir le verbe *tarf* (elle grille) qui forme une unité linguistique autonome, voire un énoncé ou une phrase grammaticale puisqu'il contient en lui-même son sujet grammatical (*t + arf*), et le pronom clitique objet direct *-iṭ* (le). Donc, les deux expressions répondent au critère de la polylexicalité.

Le deuxième critère qui permet l'identification d'une expression figée est l'opacité sémantique. En effet, le sens d'une expression libre est le produit de ses éléments composants comme nous pouvons le constater à partir de (3) et (4) :

(3) *tasriṭ n muhend*.

La mariée de Mouhend (La bru de Mouhend).

(4) *tarf iḥawen / tarf-iṭen*.

Elle grille des fèves / elle les grille.

Le sens de ces suites est déduit à partir du sens des éléments dont elles sont composées, contrairement à (1) et (2), par exemple, qui sont figées sémantiquement, leur sens est non compositionnel, il ne peut être déduit à partir du sens des éléments composants. La comparaison de (1) et (3) le montre bien. En fait, dans (3), il s'agit effectivement d'une personne (bru / belle-fille) alors que dans (1), il s'agit d'un phénomène météorologique lumineux en forme d'arc. Il en va de même pour (4) et (2), où l'expression est "transparente" sémantiquement dans (4), on parle de quelqu'un qui grille des fèves, et opaque dans (2) étant donné qu'il ne s'agit pas d'une personne effectuant l'action de griller mais plutôt d'une personne caractérisée par une peur excessive. Il est, ainsi, difficile pour un locuteur non natif du rifain d'interpréter le

sens de (1) et (2), même s’il maîtrise le sens de chacun des mots composant ces suites. Donc, une suite figée n’a pas une lecture compositionnelle, on est en présence d’une suite opaque sémantiquement, contrainte lexicalement et figée syntaxiquement comme nous allons le voir ci-dessous.

Le troisième critère concerne le blocage des transformations. En d’autres mots, les constructions libres peuvent faire l’objet de certains changements ou transformations. C’est ce que nous remarquons à partir de (5) où le complément de nom est remplacé par le groupe *yin n hmed-eissa* (la famille Ahmed-Aissa), et de (6) où le nominal *tasrit* (bru/belle-fille) cède la place à *tadugg^wač* (belle-mère). Nous le constatons à partir de (7) et (8) également puisque les transformations concernent soit le premier constituant de la suite, soit le second :

(5) *tasrit n yin n hmed eissa.*

La bru de la famille Ahmed-Aissa.

(6) *tadugg^wač n muhed.*

La belle-mère de Muhend.

(7) *tarf qawit/ tarf-it.*

Elle grille des cacahuètes / elle les grille.

(8) *thariy ihawen.*

Elle concasse des fèves.

Cependant, une suite figée refuse ce genre de transformations auxquelles se prête facilement une expression libre comme le montrent les exemples (9) et (10) :

(9) **tasrit n udfer.*

*La mariée / la bru de la neige.

(10) *itarf-it.*

*Il le grille. (~~Être peureux~~).

Signalons, toutefois, que si (9) est un syntagme ininterprétable, il n’en va pas de même pour (10) qui est une phrase parfaitement correcte, mais dont le sens n’entretient aucune relation avec celui de (1), en l’occurrence être peureux.

En somme, une expression libre, contrairement à une expression figée, accepte plusieurs transformations dont la passivation, la pronominalisation, le détachement, l’extraction, la transformation relative, etc.

Par ailleurs, González Rey (2015, p. 60) se base sur la notion d’idiomaticité pour classer les phraséologies. Selon elle, « *Du point sémantique, elle [l’idiomaticité] signifie la non-compositionnalité des constituants d’une expression figée. Mais du point de vue pragmatique, ce désajustement exige une reformulation du sens par inférence à partir du contexte situationnel. Sens non compositionnel, donc non déductif, mais inféré par le biais de la situation de communication, voilà deux propriétés qui vont s’opposer à leurs contraires, compositionnalité et référence, respectivement, pour déterminer les différents types phraséologiques* ». Elle dégage ainsi trois groupes « *selon la présence ou l’absence de compositionnalité sémantique de leurs formatifs, et les rapports entre ces signes polylexicaux et leurs référents* » à savoir les proverbes, les expressions idiomatiques et les collocations.

Les parémies ont un sens littéral (compositionnel) et un sens figuré (non compositionnel). Elles sont polylexicales et figées. La traduction littérale de ces suites peut donner lieu à une phrase correcte et interprétable au sens propre, mais l’accès au

sens figuré est contraint pour un usager non natif (Moudian, 2000). Voici quelques exemples pour illustrer ce propos :

(11) *ağyur, zi ġa ywsar ur iššit zżnaqar.*

L'âne, après avoir vieilli, ne donne pas de coups de pied.

Le proverbe signifie que quand on vieillit, on devient faible et incapable de se battre.

(12) *fas ur ihni gg^was.*

La ville de Fès n'a pas été construite en un jour.

Le proverbe signifie que les choses se font progressivement.

« Petit à petit, l'oiseau fait son nid ».

Les collocations sont des suites qui « *ne perdent pas le sens propre et premier qu'elles possèdent séparément (sens littéral) et dont la fonction est proprement référentielle* » (*Ibid.* p. 61), elles sont donc compositionnelles. Voici quelques exemples :

(13) *tasrit iğarđayen*

La mariée des souris : taupe.

(14) *tyaziğ wwaman.*

La poule de l'eau : canard /oie.

(15) *ağimi-farq-ccğer.*

S'asseoir sans travail : oisiveté, etc.

Quant aux expressions idiomatiques, troisième domaine de la phraséologie, elles se distinguent des deux premiers par leur sens non compositionnel et par leur fonction inférentielle et connotative, « *elles perdent leur identité pour former une nouvelle séquence significative (sens figuré) ayant pour fonction l'inférence* » (*Ibid.*). Les exemples suivants illustrent ce dernier cas de figure :

(16) *tasrit wwnzar*

Mariée / bru de la pluie : arc-en-ciel.

(17) *iserman n şşur*

Poissons du mur : lépisme / poisson d'argent.

(18) *arwaği wađan*

Aller des intestins : la fête du henné.

(19) *itebbi i ħelluf*

Il épouille au porc : être très pauvre.

(20) *uđm n temğart*

Visage de la femme : estomac des animaux, etc.

3.Le culturel, l'intraduisible et les expressions idiomatiques amazighes

Les expressions idiomatiques, en tant qu'unités linguistiques orales figées, sont porteuses d'un certain nombre d'indices culturels ; ces expressions véhiculent la mentalité, la vision du monde, les modes de vie d'une communauté linguistique donnée ainsi que les représentations symboliques spécifiques qui la distinguent des autres. Elles comportent également des termes anciens et des expressions à forte charge culturelle, rarement usités dans les sociétés modernes. Nous faisons référence ici aux mots intraduisibles n'ayant pas d'équivalents dans toutes les autres langues.

Ces mots à charge culturelle sont ceux contenant des éléments culturels propres à un certain pays et à une certaine région (Moudian, 2018). Ce sont ceux qui ne sont pas transparents pour un locuteur/auditeur ne connaissant pas cette culture.

Si la traduction est l'opération qui consiste à énoncer dans une langue cible ce qui a été dit dans une langue source, la forte présence de ces éléments culturels complique la tâche du traducteur qui se trouve face à des phénomènes linguistiques et culturels difficiles à traduire. Rappelons que le découpage du réel varie d'une langue à l'autre et que ces dernières imposent à leurs locuteurs un certain découpage et une certaine vision du monde (E. Sapir et B. L. Whorf). Il s'ensuit qu'il ne peut y avoir de correspondance terme à terme entre les langues. Donc, "l'intraduisibilité" de certains termes met en relief l'identité culturelle de chaque communauté.

En somme, les langues ne sont pas des listes de mots (nomenclatures) qui supposent une compréhension et une maîtrise faciles et sans difficultés. Les connotations spécifiques à certains termes lexicaux varient d'une langue à l'autre et d'une société à l'autre. Un même référent est non seulement nommé de plusieurs façons, mais il peut avoir des charges culturelles spécifiques qui ne sont pas attestées dans d'autres systèmes de langue. Les expressions figées produisent, conservent et véhiculent ces différentes valeurs culturelles qui se manifestent, dans certains cas, sous forme de représentations symboliques associées à certains objets et à certaines entités.

En outre, la langue est un système en perpétuels changements. Les expressions idiomatiques constituent des témoins tangibles de cette évolution et des changements qui affectent un système linguistique sur les plans formel et sémantique. Ils renferment ainsi une partie du présent mais également une partie du passé qui continue d'exister et de survivre à travers les composants de la littérature orale dont les expressions figées.

Il en résulte que la traduction des expressions idiomatiques pose beaucoup de problèmes et de difficultés surtout lorsqu'il s'agit de deux langues appartenant à deux systèmes linguistiques différents. C'est le cas de l'amazighe et du français, deux langues issues de deux familles de langue différentes (chamito-sémitique vs indo-européen) et ayant des structures syntaxiques et morphologiques complètement différentes. Il s'agit, en outre, de langues ne partageant ni la même histoire, ni le même patrimoine culturel. S'ajoute à cela la non compositionnalité du sens des suites figées (Cf. opacité sémantique), car lorsqu'une expression n'est pas opaque sur le plan sémantique, sa transposition dans une autre langue est plus facile à tel point que, parfois, le traducteur peut se contenter de la traduction littérale.

D'une manière générale, la traduction des expressions idiomatiques suppose la maîtrise de deux niveaux : linguistique et culturel ; ce que Tamba (2011, p. 109) qualifie de contraintes interne et externe : « *Les unes, internes, recensent des restrictions distributionnelles qui limitent les possibilités combinatoires tant grammaticales que lexicales. Les autres, externes, enregistrent des conventions culturelles et des routines communautaires* ». En somme, le traducteur des expressions idiomatiques doit être armé de connaissances linguistiques et extralinguistiques pour comprendre le sens des suites qu'il traduit et pour pouvoir les transposer dans la langue cible. Son travail consistera d'abord à identifier l'expression idiomatique en appliquant les critères signalés ci-dessus et à prendre en considération l'indissociabilité de la forme et du contenu dans ces suites ; le sens global sera fourni

indépendamment du sens des éléments composant la suite objet de la traduction. Il devra passer ensuite aux composants culturels pour les relier au sens global, chose qui lui permettra de mener à bien son opération à travers la réécriture du sens et la recherche des équivalences. Bref, la traduction des expressions idiomatiques suppose plusieurs étapes dont la traduction mot-à-mot, la traduction littérale, la traduction intelligible et la recherche d'équivalence dans la langue cible. Voici quelques exemples pour illustrer ce que nous venons de dire :

(21) *itager tağessart gi mani ur t itiwǧ.*

Il-suspendre cruchon dans où nég. la il-atteindre

Il suspend le cruchon là où il ne pourra pas l'atteindre.

Homme radin et avare.

La traduction littérale de cette expression est une phrase parfaitement correcte. Toutefois, l'accès au sens intelligible pour expliquer la relation entre les deux sens suppose tout un travail d'inférence et des informations sur un mode de vie plus ou moins ancien dont le mot clé est le nom *tağessart* (cruche/ cruchon). Cet objet servait à conserver des aliments comme le beurre, les œufs, etc. ; il est muni de deux anses auxquels on accrochait une corde ou une ficelle et qu'on suspendait au plafond. Une personne avare accrochait ses cruches le plus haut possible de telle sorte que quand elle veut consommer ou offrir sa nourriture, elle se trouvait dans l'impossibilité d'atteindre ses objets. Nous en concluons que les expressions figées sont chargées d'implicites culturels et sociaux que le traducteur est supposé connaître pour pouvoir les réexprimer dans la langue cible.

Un deuxième exemple qui explicite ces contraintes est le suivant :

(22) *anect ubrid n ssuq.*

De la longueur de la route du souk.

Être de taille très longue.

Pour décrire quelqu'un dont la taille est assez longue, on recourt à cette expression en (22). Le traducteur est supposé avoir la réponse à la question de la relation entre la longueur de la taille et la route qui mène vers le souk. Il est censé savoir qu'autrefois, plusieurs tribus appartenant à des zones géographiques assez éloignées étaient obligées de parcourir plusieurs kilomètres pour aller au souk, et ce pour diverses raisons dont faire leurs courses. Les chemins qui menaient vers ces souks hebdomadaires étaient assez longs. Ainsi, une note explicative permettrait de mieux comprendre le sens de l'expression.

En outre, la traduction littérale ne permet pas, à elle seule, l'accès au sens des expressions idiomatiques. Le recours à l'histoire et à l'inférence sont nécessaires. L'usager de la langue est supposé savoir que, dans les sociétés traditionnelles amazighes, on recourait souvent aux guérisseurs. (23) illustre un premier cas de figure où les amulettes constituaient un remède contre certaines maladies, le malade était appelé à tremper ces bouts de papier contenant des écritures dans de l'eau et à la boire, ou encore à les porter sur lui-même. Cependant, s'il est admis que les amulettes pouvaient guérir, il ne faut pas y recourir avant de tomber malade. L'expression idiomatique, dans ce cas, emmène l'usager de la langue dans un travail de réflexion et

de raisonnement. Le traducteur doit traduire non le sens littéral mais plutôt la conclusion de cette opération d'inférence.

(23) *itari i tawra qber a t tettef.*

Il écrit à la fièvre avant qu'elle ne l'attrape.

Il prépare des amulettes avant de tomber malade.

Se plaindre d'un mal qui ne s'est pas encore produit.

Cette même remarque est valable pour (24) puisqu'elle relève également du domaine de la médecine traditionnelle vu que les cautérisations et la salive remplaçaient les amulettes dans certains cas. Le sens littéral de cette expression n'en rend pas le sens exact, d'où le recours au sens intelligible.

(24) *iskufus-as x tiqqad.*

Il lui crache sur les cautérisations.

Il le cautérise et il crache sur les endroits cautérisés.

Se dit d'une personne qui fait semblant de faire du bien à quelqu'un alors qu'il est la source de ses malheurs.

Par ailleurs, (25) et (26) relèvent du domaine de la religion et de l'au-delà. Ils reflètent un savoir partagé selon lequel les méchants et les non croyants seront rejetés de leurs tombes. Par conséquent, la traduction littérale n'en rend pas le sens exact, d'où la nécessité d'une définition plus étendue qui prendra en considération cette croyance populaire.

(25) *ur t ikessi wender ines.*

Sa tombe ne le contiendra pas.

Un méchant, même mort, sa tombe ne supporte pas sa présence.

(26) *a t id inɗar under ines.*

Sa tombe le jettera.

(Cf. expression précédente).

Un dernier cas de figure à étudier, il s'agit de (27) dont la particularité est son opacité sémantique puisqu'il n'y a aucune relation entre le sens littéral *rendre son ventre au ciel* et le sens intelligible *nier un fait* ou *un acte fait* :

(27) *yara taeddist ines ar ujenna.*

Il a rendu son ventre au ciel.

Il a tout nié.

Donc, il paraît évident que la langue et la culture entretiennent des relations étroites et sont indissociables parce que les mots sont chargés d'implicites culturels. En fait, la connaissance du monde se reflète dans la culture et se transmet par la langue. Par conséquent, la littérature orale, composant essentiel du patrimoine culturel, est une forme de représentation de la vie et des choses par une communauté, et le lexique qui la véhicule traduit la manière dont un groupe d'individus conçoit et exprime ses relations avec le monde. La maîtrise des différentes valeurs culturelles qui se cachent

derrière le sens d'un mot ou d'une expression est cruciale pour le locuteur / usager, car elle lui permet la compréhension des attitudes, du comportement et partant de l'identité culturelle d'une communauté linguistique donnée.

Toutes ces expressions que nous avons passées en revue, et bien d'autres, évoquent des réalités culturelles étroitement liées à l'espace rifain. Elles renseignent sur une certaine vision du monde et également sur un certain mode de vie qui pourrait être comparé à la conception moderne dans le but d'étudier les changements qui touchent le lexique et la société.

D'une manière générale, les traductions littérale et intelligible constituent un passage incontournable pour rendre le sens d'une expression idiomatique, mais elles sont insuffisantes, d'où le recours à une définition culturelle qui prendrait en compte la spécificité du sens, car comprendre une langue suppose non seulement la maîtrise de son fonctionnement linguistique, mais également la connaissance de sa culture.

Conclusion

Le figement constitue un domaine de recherche très fertile. Sa particularité réside dans la solidarité qui s'instaure entre la forme et le contenu. Nous avons étudié quelques problèmes que soulève la traduction des expressions idiomatiques amazighe - français. Nous avons appliqué une traduction en trois ou en quatre étapes. La première consiste en la compréhension du sens et la maîtrise de la structure syntaxique de l'expression idiomatique. Nous avons constaté que la connaissance de la culture de la langue source est une condition nécessaire à la compréhension du sens d'une expression figée et du message qu'elle véhicule. A ce stade, deux types de traduction peuvent être proposées à savoir la traduction mot-à-mot qui mettra l'accent sur la structure syntaxique de la suite figée, et la traduction littérale qui s'avère nécessaire à la compréhension du sens des mots pris isolément et à travers leur sens littéral.

La troisième étape suppose une connaissance approfondie de la langue cible et de sa culture. Elle consiste, en effet, en la recherche d'une équivalence pertinente dans cette langue. Signalons qu'une quatrième étape est à prévoir surtout lorsque la langue cible ne dispose pas d'équivalent pertinent pour rendre fidèlement le sens intelligible de l'expression idiomatique. Il s'agit de faire accompagner la traduction d'une note explicative.

L'intérêt que nous portons à la traduction des expressions figées n'est qu'un premier pas qui nous mènera vers des études comparatives plus approfondies des expressions idiomatiques et des phraséologies amazighes et françaises, notre objectif étant l'élaboration d'un dictionnaire bilingue des expressions figées (amazighe-français).

Bibliographie

- Dubois, J. et al. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Gonzalez Rey, I. (2015). *La phraséologie du français*. Toulouse : Presse universitaire du Midi.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys, (collection L'Essentiel Français).
- Gross, M. (1988). « Les limites de la phrase figée », *Langages*, n°90, Paris : Larousse, pp. 7-22.

Martin, R.(1997). « Sur les facteurs du figement lexical », in : Martins-Baltar, M. (éd.), *La locution entre langue et usages*. 3 volumes. – Paris / Fontenay-St Cloud : ENS, pp. 291–305.

Martins-Baltar, M. (éd.), (1997). *La locution entre langue et usages*. 3 volumes. – Paris / Fontenay-St Cloud : ENS.

Mejri, S.(1997). *Le figement lexical*. – Tunis : Publications de la faculté des lettres de la Manouba.

Mejri, S. (éd.), (2003).*Le figement lexical (Cahiers de lexicologie, 82 / 1)*. – Paris : Champion.

Mejri, S. / Gross, G. / Clas, A. / Baccouche, T. (éds.), (2008). *Le Figement lexical. Actes des Rencontres Linguistiques Méditerranéennes*. – Tunis : CERES.

Mejri, S. (2008). « Figement et traduction : problématique générale », *Meta*, 53(2), 244–252.

Moudian, S. (2000). *Syntaxe des proverbes rifains*.Thèse de doctorat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mehraz, Fès.

Moudian, S. (2004). *Mille et un proverbes rifains*. Rabat : Dar El Qalam.

Moudian, S.(2016).« De quelques problèmes théoriques de la traduction des proverbes en rifain », *Revue de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines*, El Jadida, N° 16-17, pp.79-87.

Moudian, S. (2018).« Les proverbes rifains témoins de la culturalité et de l'évolution de la langue », *De la culturalité des langues, Revue Langues, Cultures, CommunicationL2C*, Vol. 2, N°2, Université Mohammed Premier, Oujda, pp. 61-76.

Mounin, G. et al. (1974). *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Quadrigue.

Neveu, F. (2011).*Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin.

Taif, M.(2000).*Sémantique linguistique. Référence, prédication et modalité*. Publications de la faculté des lettres de Fès.

Taifi, M. (2016).*Dictionnaire raisonné berbère-français*, Rabat : IRCAM.

Tamba, I. (2011). « Sens figé : idiomes et proverbes », Dans Anscombe, J-Cl. Mejri, S. (Edit.), *Le figement linguistique : La parole entravée*, Paris : Éditions Champion, pp. 109-126.